

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.062

L'An deux Mille Seize, le 17 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Didier BESSON représenté par M. Patrick MARENGO
M. Bernard GIRAUD représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON
M. Pierre PAPEIX représenté par M. René-Luc CHABASSE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : -

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION DES LOCAUX DU GOLF DE ROYAN
DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

RAPPORTEUR : M. FILOCHE

VOTE : UNANIMITÉ

Par notification en date du 10 juillet 2015, la Ville de Royan a confié la maîtrise d'œuvre relative à l'agrandissement des locaux du Golf de Royan au cabinet d'architecture S.A.R.L. ARCHI'TEXTURES (mandataire : M. DAVIET).

Le projet consiste à construire une extension du club-house et à réaménager la salle de restaurant, ainsi que la cuisine attenante.

Après avoir élaboré les missions « Esquisse » et « Avant-Projet Sommaire », l'équipe de conception a établi « l'Avant-Projet Détaillé », au stade duquel les travaux ont été estimés à 344.101,51 € hors taxes.

Afin de poursuivre cette opération et engager la phase de réalisation, il convient d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à faire procéder au dépôt du permis de construire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité de déposer un permis de construire pour réaliser les travaux d'extension des locaux du Golf de Royan,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à faire procéder au dépôt du permis de construire, nécessaire à la réalisation des travaux d'extension des locaux du Golf de Royan, et signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 juin 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO